

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, \$1
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, \$1 00
Aux deux publications réunies, \$2 10
Tout instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix que ci-dessus.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, première insertion, 2c. 50
Dix lignes et au-dessous, première insertion, 3c. 50
Au-dessus par lignes, le quart du prix.
Toute insertion subséquente, le quart du prix.
(A franchir les lettres.)

REVUE DE PARIS.

17 juillet, 1847.

A la bonne heure ! voilà ce qui peut s'appeler une fête champêtre, une fête d'été, une fête princière. Le duc de Montpensier recevait lundi dernier la cour, la ville et la banlieue de Paris à Vincennes. Trois mille invitations avaient été lancées de toute part et dans toutes les directions : lancées en l'air, lancées horizontalement, lancées du haut en bas. Combien de mains s'étaient tendues pour recevoir cette manne si rare dans la saison où nous sommes ! Dieu sait ce qui s'était agité de sollicitations et d'intrigues pour obtenir une de ces lettres d'invitation. Chacun en voulait, c'était une fureur, et quelques invités, absents de Paris, établis à la campagne ou aux eaux, sont revenus en toute hâte et ont fait jusqu'à deux cents lieues pour assister à cette brillante solennité.

Le sujet de la fête était de célébrer l'achèvement des grands travaux qui viennent de s'accomplir au polygone de Vincennes. C'était là, bien entendu, le prétexte officiel, mais le motif réel était une galanterie du duc de Montpensier à sa jeune femme, et un hommage à sa belle-mère, la reine Christine, nouvellement arrivée de son voyage en Italie.

Il y avait trois semaines que l'on travaillait à l'ameublement du lieu choisi pour cette grande et joyeuse réunion. Le garde-meuble de la couronne envoyait ses tapisseries, ses lustres, ses banquettes ; les jardins royaux envoyaient les arbustes et les fleurs les plus rares, et la foule accourait déjà de toutes parts pour contempler ces préparatifs ; une multitude de curieux se pressaient dans le bois de Vincennes, — ce bois où les travaux du génie militaire ont fait de si larges abais, et qui maintenant est planté d'artillerie plus que d'arbres, car les soldats y abondent toujours, et les chènes n'y vivent plus longtemps. — Ce n'est plus comme au bon temps où un des arbres servait de palais de justice au roi saint Louis.

Pendant toute la soirée du lundi, le mouvement des voitures qui se rendaient à la fête s'est fait sentir sur les boulevards, et n'a pas médiocrement intrigué la population, dont la majeure partie ignorait absolument que M. de Montpensier recevait si nombreuse société dans sa résidence de garnison.

Ceux qui voyaient passer les voitures sur le boulevard Montmartre disaient :

— Ce sont des spectateurs qui se rendent à la Porte-Saint-Martin voir le *Chiffonier*.

Ceux qui se trouvaient près de la Porte-Saint-Martin et qui voyaient les voitures dépasser le théâtre, disaient :

— Ce sont des gens qui vont à une noce chez Duffieux.

Ceux qui étaient sur le boulevard du Temple et qui voyaient les voitures passer devant Duffieux, passer devant le Cadran-Bleu, et poursuivre leur chemin, ne savaient plus que penser.

Mieux instruits que les habitants de la Chaussée-d'Antin et les quartiers voisins, les habitants du faubourg Saint-Antoine, qui savaient où allaient ces voitures les regardant passer et contemplant ce luxe d'équipages, de toilettes et de diamants qui soulagent peut-être la misère du peuple, au dire des économistes, mais qui malheureusement lui fait toujours un pénible contraste.

La décoration commençait à la barrière du Trône, dont la grille était pavoisée de drapeaux. Sur la vaste avenue de la barrière à Vincennes se trouvaient distribués avec symétrie des ifs, des gardes municipaux et des guirlandes de feuillage.

Cependant les voitures passèrent devant le château de Vincennes comme elles avaient passé devant la Porte-Saint-Martin, Duffieux et le Cadran-Bleu, sans s'y arrêter. La fête n'était pas là ; le duc de Montpensier se serait trouvé trop à l'étroit dans l'appartement qu'il occupe au château. La fête était plus loin, au milieu du bois, à l'endroit qu'on nomme le parc des Minimes.

C'était là jadis un couvent ; le parc est séparé du reste du bois par une clôture de muraille et une maison, débris de l'ancien édifice monastique, est habitée par un sous-inspecteur des douanes de la couronne. Le duc de Montpensier a une prédilection pour ce lieu. Comme la qualité de grand maître de l'artillerie doit l'attacher à la résidence de Vincennes, et que le château n'est pas logeable pour lui, le prince a jeté, dit-on, son dévolu sur les Minimes. Déjà, autour de l'habitation, de vastes jardins anglais viennent d'être plantés tout récemment ; la maison disparaîtra, et quelques mois suffiront pour élever à sa place un palais.

Dans ses appartements du château le duc de Montpensier n'avait reçu lundi qu'un petit nombre de personnes considérables. On y avait dîné ; on était parti de là pour assister aux exercices du polygone. Sur la droite de la place où se tiennent les batteries on a élevé un petit monticule entouré de fleurs, orné d'arbrisseaux et surmonté d'un pavillon rustique ; c'est dans ce pavillon que Mme la duchesse de Montpensier assiste aux exercices que commande son époux. Elle en a fait lundi les honneurs aux

princesses. Une foule immense entourait l'enceinte du polygone. L'exercice s'est prolongé très avant dans la soirée ; les coups de canon qui se succédaient sans interruption saluaient la fête qui commençait avec la nuit.

Toutes les allées du bois qui aboutissent au parc des Minimes étaient dès quatre à cinq heures de l'après-midi encombrées de voitures se rendant à la fête et de piétons regardant les voitures. Quant la nuit est venue, ces allées se sont trouvées dans l'obscurité. On s'était contenté de les éclairer par des lampions isolés et posés à terre de distance en distance. Les passants ont marché sur les lampions et les ont éteints. La cohue était telle qu'avec la meilleure volonté du monde il était impossible de respecter la lumière éparse sur le sol.

La faute en était aux ordonnateurs de la fête, qui auraient dû mettre les lampions en l'air, à l'abri des atteintes où leur flamme devait nécessairement succomber.

Mais la critique s'arrêtait à la porte des Minimes. Là les lumières étaient répandues avec abondance ; rien ne manquait au luxe et à l'éclat de la décoration. Des canons placés debout et formant une colonnade entremêlée de pyramides de boulets et de bombes, ornaient l'entrée de l'enceinte réservée à la fête. Ce seul franchi, une longue allée, galerie superbe, conduisait à la salle de bal, un tapis se déroulait d'un bout à l'autre de cette allée, ornée de trophées d'armes et éclairé par des lustres suspendus à une voûte de feuillage.

De nombreuses tentes, plantées et dressées toutes parts, formaient autant de salons consacrés à la danse, au jeu, au repos, à la conversation, au souper. Ces tentes, distribuées sans ordre symétrique, étaient variées de forme, de grandeurs, de couleurs ; il y en avait de tous les temps et de tous les pays : de turques, de chinoises, d'arabes ; une de ces dernières y appartenait et a été prise à Abd-el-Kader ; d'autres étaient des tentes françaises qui ont figuré dans les guerres de la république et de l'empire, et, parmi celles-là, il y en avait une qui attirait tous les regards et tous les respects, c'était la tente qu'habita Bonaparte pendant la campagne d'Égypte. Peut-être est-ce un tort d'avoir ainsi exposé, comme décoration d'un bal champêtre, ce glorieux monument. — Le revêtement extérieur de la tente de Bonaparte est en étoffe de soie à larges raies tricolores ; mais les ardeurs et les intempéries du climat égyptien ont décoloré les trois couleurs républicaines : le blanc est devenu couleur de poussière, le bleu est gris, le rouge est jaune. L'intérieur de la tente est en brocard d'or ; des torsades d'or grillent les fenêtres. C'est sous cette tente que Bonaparte a décidé son retour d'Égypte en France, et a préparé sa future grandeur dans les méditations de son génie. Que de souvenirs, que de pensées ont dû occuper l'esprit des vieux généraux de l'empire et des jeunes officiers de notre armée qui sont venus visiter cette tente et s'y asseoir pendant le bal du duc de Montpensier.

A droite, en entrant, et à quelques pieds au-dessus du sol, s'élevaient les sièges réservés aux princes et aux princesses de la famille royale. En face, sur une estrade exhaussée à un mètre à peu près, était l'orchestre instrumentiste de Tolbecque, mêlé au chœurs orphéoniques de Wilhelm. Disons tout de suite que cet orchestre avait pour pendant, de l'autre côté de l'avenue, et adossé à un massif, une musique militaire splendide, dont les accords alternaient avec ceux de l'orchestre dansant. Enfin, à droite de la grande tente, — dont elle était séparée par une distance de quelques pas — on apercevait une autre tente, barricadée de fleurs sur toutes ses faces. Celle-ci renfermait une table de quatre-vingt couverts pour le souper des dames qui devaient s'y remplacer successivement en nombre égal. Ajoutez à ces détails tronqués, le décor gigantesque d'une forêt scintillante de luciers fantastiques, une nuit douce et étoilée comme une nuit des tropiques, et vous n'aurez encore qu'une idée bien incomplète de cette grande fête, vue par son côté matériel.

A huit heures sonnant, le duc et la duchesse de Montpensier, mesdames la comtesse de Latour-Maubourg, de Bridieux et le colonel Thierry étant entrés dans la salle de bal, la fête commença aussitôt ; mais elle ne prit son aspect véritablement grandiose que vers les neuf heures. Ce fut alors un pêle-mêle d'uniformes de toutes les armes et de toutes les nations, de beautés de tous les degrés et de tous les âges, de splendeurs et fraîches toilettes. Bientôt arrivent, avec le duc d'Anjou, madame la duchesse de Nemours, dont le visage semblait empreint d'une teinte regrettable de mélancolie ; madame la princesse de Joinville, au regard noir, à ces courbes fines qui donnent tant de délicatesse à la beauté, et à laquelle il ne manque, selon moi, qu'un peu d'ampleur et de santé pour être parfaitement jolie ; madame la duchesse d'Anjou, petite stature de fantaisie, physionomie à facettes mobiles, à expression brûlante, mais à laquelle je désirerais un peu de recueillement ; la reine Christine à l'embonpoint sensuel, aux passions rayonnantes, et dont les roses eussent défié l'œil d'un botaniste.

Les princesses, ainsi que toute la population féminine du bal étaient parées avec une rare élégance ; mais ce sont là des descriptions qui

sortent de ma compétence, et je me recuse. La seule chose qui me frappe tout d'abord, en songeant aux moines qui habitaient autrefois le couvent des Minimes et dont les ombres nous contemplaient peut-être, ce sont la taille enlambée, l'œil étincelant, les mouvements flexibles et les corsages démesurément échancrés des dames castillanes, andalouses et navarraises. Toutefois, assez bien dotées pour honorer tous les pays où la nature aurait pu les faire naître, ces beautés étrangères ne sont pas de celles — et je les en félicite — qui font de l'innocence avec de la prudence, empruntent gauchement les mœurs de la cour et de la ville, et affectent le jargon des *Précieuses ridicules*. Ainsi, par exemple, une charmante fille de Cordoue, à qui Narvaez reprochait en riant d'avoir les yeux fixés depuis une demi-heure sur un jeune lieutenant de hallebardiers royaux, lui répondit sans hésiter et sans crainte d'être entendue : « Général, un premier amour, c'est la vie qui commence. » Ce qui revenait à dire : Vous avez beau m'observer, je n'en ferai ni plus ni moins.

Le bal présentait dans ce moment un coup-d'œil admirable. Cinq cents dames, presque toutes radieuses de jeunesse, d'élégance, de beauté et tenant à la main une magnifique bouquette de douze beaux commissaires, choisis dans l'artillerie, avaient été chargés de leur offrir, avant leur entrée dans la salle ; des ambassadeurs, des généraux, des officiers chamarrés de crachats, de décorations et de rubans ; de simples élèves des écoles, brillants de jeunesse, de simplicité et de bonheur ; puis une très remarquable marqueterie d'hommes d'état, vêtus en simples mortels ; de pairs, de députés, de savants, d'écrivains, d'artistes, etc. Mais comment décrire ici cette confusion de noms plus ou moins célèbres et de beautés plus ou moins connues ? Les seuls qui me reviennent à la mémoire sont :

Lord Normanby, l'ambassadeur d'Autriche, Narvaez, le duc de Montmorot, le baron de Rothschild, le général Lamoricière, le général Aupick, tout le personnel de l'ambassade turque, Bou-Maza, qui fixait un regard de chacal sur toutes les blanches épaulées ; M. de Mackau, qui affectait une composition risible, ce qui me rappela que Bèlisaire, qui avait vendu la papauté pour 400 marcs d'or, se fit dévot après sa disgrâce ; M. Thiers, qui se perdait dans la foule ; M. Gourgaud, soutenant à qui voulait l'entendre, que les fêtes de l'Empire n'étaient que des kermès de villages, à côté des fêtes de monseigneur le duc de Montpensier, sans songer, l'imprudent, qu'il dansait près du tombeau du duc d'Enghien ; M. Vatout, qui semblait chercher une portraiture royale à mettre en commande ; M. de Bassières, qui ne disait rien et ne pensait pas davantage ; M. de Molny, qui paraissait très satisfait ; le marquis de Lavalette, dont les allures chorégraphiques et nobiliaires ne brillèrent jamais d'un plus vif éclat ; M. Vetry, qui échappa à toute définition ; M. Gabriel Delessert, chez lequel l'instinct de l'observation est excessivement développé ; M. de Rambuteau, cet édile pudibond, qui frémit à l'idée d'un rat de l'Opéra et qui lutte depuis quarante ans pour faire allonger les jupons des danseuses, et mettre un haut de chausse à Spartacus ; celui-là souffrait évidemment en contemplant l'œil en feu et les écaris tant soit peu excentriques des jolies filles de la Castille — après cette épreuve, il ne lui reste plus qu'à mourir ; — M. Pasquier qui, disait-on, a moins de rides au visage qu'au cœur ; M. Alexandre Dumas... pourquoi ce dialogue d'hommes a-t-il eu la fantaisie de se faire marquis ? etc., etc.

Parmi les dames dont la figure m'est connue, je citerai cet ange visible sous les traits d'une femme, cette idéale extase, cette envante délicie qu'on appelle madame L..., elle est encore belle comme Clytie, mais triste et mélancolique comme le coucher du soleil.

Ce n'est pas que je crois madame L... exempte de faiblesses humaines, mais elle était ce soir-là, un véritable modèle d'humilité et de composition, qui, loin de se produire aux rayons des lustres et aux hommages de la foule, semblait chercher avec préférence la charté incertaine et le silence des bosquets. Madame L... résumait, à Vincennes, toute une vie de triomphes et de rêves, à laquelle se mêlait l'amertume de beaucoup de regrets.

Non loin de madame L..., on apercevait madame..., dont la beauté, les conquêtes et les fureurs jalouses sont aujourd'hui connues de tout le monde. Placée en face du principal objet de ses joies et de ses peines, la bayadère, dont les colères et les soupis étaient autrefois convulsifs, ne disait pas un mot dont une vierge eût pu rougir, et elle affectait une indifférence riieuse, une sérénité parfaite ; ce qui fit dire à un de mes voisins, que le moindre défaut d'une femme légère, c'est de l'être.

Venait ensuite la très-jolie madame C..., charmante jeune femme, adorable enfant gâté, à laquelle on pardonne tout, même ses caprices, parce qu'elle serait moins gracieuse si elle était plus raisonnable.

Plus loin, les regards décourvés s'arrêtaient avec complaisance sur madame de la Redorte, madame Friant et madame Thiers, à qui je souhaite un peu plus de hardiesse et de fantaisie. Cette jeune femme se fait trop un santuaire

d'elle-même, et l'on dirait, en la voyant, qu'il est plus difficile, même quand on est belle, d'avoir de la grâce que de la sagesse. Mais laissons là ces monographies féminines, que je ne pourrais continuer longtemps sans manquer à ma religion pour le sexe, et rentrons dans les généralités.

Madame la duchesse de Montpensier ouvrit le bal avec le duc de Valence, ambassadeur d'Espagne, communément appelé Narvaez. S. A. R. dansa ensuite, et successivement, avec le duc de Rianzarès, plus généralement connu sous le nom de Munoz, avec un officier de l'artillerie, un jeune élève de l'École polytechnique, quelques officiers des différentes armes, des députés et même des pairs. A minuit, la tente destinée à la table des quatre-vingt couverts fut ouverte, et là, comme dans les cinq ou six autres châteaux appropriés au même usage, les soupers commencèrent et se suivirent jusqu'à trois heures du matin, sans que la fête et les danses perdisent rien de leur vivacité.

Il n'y a eu qu'un bruit, qu'une nouvelle et qu'un sujet de conversation pendant toute la semaine : c'est le procès de la chambre des pairs.

Triste sujet sur lequel il est inutile de revenir, car tout a été dit, et l'avidité publique a dévoré tous les détails officiels qui lui étaient offerts chaque jour.

Nous n'avons pas eu, comme la semaine dernière, une fête champêtre pour faire diversion au drame judiciaire, et c'est dommage, car au milieu de ces amères émotions, les esprits et les regards ont besoin de se reposer sur de riants tableaux. On néglige et on abandonne beaucoup trop la saison d'été ; c'est un tort. M. le duc de Montpensier avait eu une très heureuse idée en réservant sa grande fête pour le mois de juillet. Cet exemple devrait être suivi. Les princes et les hauts fonctionnaires, qui sont tenus à une certaine représentation devraient toujours remettre à l'été leurs réceptions les plus solennelles. Ce serait là un système de bonne administration et d'économie politique bien entendue ; tout le monde y gagnerait. En hiver, il y a trop de bals, on ne sait qu'en faire, on manque les trois quarts des invitations ; — en été, il n'y a rien ; les oisifs, les amateurs de plaisirs, sont obligés de voyager pour chercher ailleurs ce qu'ils ne trouvent plus à Paris et le commerce souffre beaucoup de cette inertie et de cette désertion. La mode n'aurait qu'un mot à dire pour réparer ces fautes et ces misères.

Dans tout ce qui a été dit hors de la cour sur le procès Cubières, dans les propos qui ont couru le monde, dans tous les sens et dans toutes les régions, il s'est produit beaucoup de paroles d'une inconvenance légère. On raille de tout à Paris, on fait des jeux de mots sur les situations les plus graves, et les saillies plus ou moins délicates n'ont pas manqué en cette circonstance. Nous répéterions volontiers quelques-uns de ces bons mots si le sujet n'était pas si triste. On a fait circuler aussi quelques anecdotes sur la parcimonie de M. Pellapra Régé générale, tous les financiers qui possèdent des fortunes hors ligne passent pour des avarés ; ce que l'on disait de M. d'Aligre, de M. Roy, on le répète de M. Pellapra. Il a vingt et quelques millions de fortune, cela suffit à sa réputation ; car, comment arriver à ce chiffre sans exagérer un peu les principes de l'ordre et de l'économie.

Cependant, un notaire, témoin dans l'affaire, a déclaré que M. Pellapra lui avait prêté cent mille francs pour acheter sa charge. Sans doute le financier avait pris ses sûretés ; il avait hypothéqué de premier ordre sur l'objet de l'acquisition, mais enfin le trait n'en est pas moins louable. M. Pellapra n'agissait pas toujours avec la même largesse. Un des agents de change les plus occupés du parquet racontait dernièrement que n'étant encore que commis chez l'agent de M. Pellapra, il fut invité à un bal que donnait l'opulent financier. Il devait cette distinction aux soins qu'il prenait des affaires de M. Pellapra, dont il était spécialement chargé, et qu'il suivait avec le plus grand zèle.

Le bal était superbe et le jeune commis s'y amusa beaucoup. Vers quatre heures du matin comme les derniers invités se retiraient, il prit son chapeau et fit mine de battre en retraite. M. Pellapra le prit par le bras et l'arrêta par ces mots :

— Restez, j'ai quelque chose à vous dire.
— Bon ! pensa le jeune commis, la charge du patron est à vendre et M. Pellapra va peut-être me proposer de m'avancer des fonds nécessaires pour l'acheter.

Il resta donc, le cœur joyeux. Tout le monde partit, et avec les invités les laquais de louage, de sorte qu'il ne resta plus qu'un vieux serviteur attaché à la maison.

— Mon cher ami, dit M. Pellapra au jeune commis, j'ai voulu vous prier de m'aider à éteindre mes bougies.

Et le millionnaire s'élança sur une échelle et se mit à souffler avec une incroyable activité sur les bougies les lustres et les gandoles. Le jeune commis l'aïda de son mieux dans cette manœuvre économique, où le vieux serviteur, s'il eût fait seul la besogne, aurait perdu un temps précieux ; — quand il ne resta plus qu'une seule

bougie allumée, M. Pellapra remercia poliment le jeune homme et lui permit de se retirer.

Non seulement on ne donne pas de fêtes en été, mais encore on restreint et on amoindrit de toutes façons les plaisirs dramatiques. La plupart des acteurs en renom courent la province, et voici que trois théâtres viennent de se fermer en même temps : l'Odéon, l'Ambigu-Comique et l'Opéra ; un quatrième théâtre, le Théâtre-Français, annonce qu'il va suivre cet exemple et fermer aussi pour cause de réparations.

Ainsi Paris sera privé de ses deux principales scènes jusqu'à ce que le temps des chaleurs soit passé.

Le procès de la cour des pairs, qui occupait toutes les conversations, a pourtant laissé percer, depuis quelques jours, dans le monde dramatique, une nouvelle très étrange, qui met en rumeur le faubourg Saint-Germain. Pour que rien ne manque au piquant intérêt de la nouvelle, l'indiscrétion va jusqu'à citer en toutes lettres un des plus grands noms de France.

Il s'agit d'une demoiselle appartenant à une illustre famille, et qui, possédée, dit-on, par la passion théâtrale, a signé un engagement avec une de nos principales scènes et va débiter dans l'emploi des premiers rôles de la tragédie.

Cette demoiselle, dont quelques journaux de théâtre ne se sont pas fait scrupule de publier le nom, son nomme, disent-ils, Mlle de la Trémouille.

Vous pensez si ce bruit a scandalisé le faubourg Saint-Germain ! Une la Trémouille monter sur les planches ! Une demoiselle de si noble race se faire actrice ! Il y a là de quoi stupéfier et plonger dans la consternation tout ce qui porte un cœur de gentilhomme.

— Mais, savez-vous bien, disent-ils, que ces la Trémouille sont ce qu'il y a de plus grand dans la noblesse de France et qu'on les rencontre à chaque page de l'histoire ?

C'est à propos d'un la Trémouille que le roi Louis XI a dit son mot célèbre.

Le roi n'était que duc d'Orléans lorsque la Trémouille le fit prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, et le maltraita fort. Plus tard, quand il fut monté sur le trône, on lui conseilla de se venger, et le roi répondit :

— Il n'appartient pas au roi de France de venger les injures faites au duc d'Orléans.

Le faubourg Saint-Germain espère que Mlle de la Trémouille a été calomniée. — Elle ne serait pas la première de sa noble maison qui aurait été en butte à la calomnie. — Une la Trémouille, femme du prince de Condé fut accusée d'avoir empoisonné son mari, et Dieu sait ce qui serait advenu, si le roi Henri IV n'avait jeté les pièces du procès au feu, après quoi le parlement rendit un arrêt qui proclamait l'innocence de l'accusée.

Il y a pourtant de bons gentilshommes qui disent très haut qu'il y a de la noblesse dans une demoiselle de haut parage, l'accusation d'un pareil crime au projet de monter sur les planches et de se faire tragédienne sur un théâtre public.

Parmi les jeunes gentlemen attachés à l'ambassade anglaise, il en était un qui se distinguait par les grâces de sa personne et par le charme de son esprit.

Il était recherché dans les salons aristocratiques ; il tenait le premier rang dans les clubs fréquentés par la jeunesse dorée ; il avait pour amis tous ceux qui le connaissaient. Quelques excentricités l'avaient signalé à l'attention de la foule. Habitué de l'Opéra et du théâtre du Vaudeville, il se montrait chaque soir au spectacle armé d'une lunette colossale, véritable télescope à double canon. Il avait une façon particulière de porter cette lunette : — il la plaçait dans une énorme tige, garni d'un petit boudier de cuir verni qu'il mettait en bandoulière, de sorte qu'il portait cette lunette en guise de gibberno ou de gibécière, ce qui faisait l'étonnement de ceux qui le rencontraient ainsi à Pentéon ou à la sortie du spectacle.

Ce jeune homme, qui se nommait sir Charles Sheridan, et qui était le petit-fils de l'illustre auteur de l'École du soldat, est mort il y a quelques jours à la fleur de l'âge.

NICOLAS.

FAITS DIVERS.

LES FRAQUES DE LA JALOUSIE. — Le beau sexe de New-York semble livré aux feux de la jalousie. De tous côtés ce ne sont qu'histoires de vengeances d'amour. Avant hier, une jeune femme nommée Julia Kelly ayant rencontré dans Pearl Street la nommée Bloom dont elle a eu trois enfants et qu'elle croit infidèle, a commencé par lui briser son parapluie sur la tête, puis lui a jeté de l'huile de vitriol à la face. Dans la soirée du même jour, Mary Ann Bradbury, ayant rencontré dans le Bowery, Mary Ann Martin, qu'elle croyait avoir vu la veille au théâtre avec son amant, lui a lacéré avec des ciseaux son voile et son tablier, au grand étonnement de celle-ci qui assure n'avoir jamais vu l'amant de l'autre. Amour, amour, voilà de tes coups.

AMOUR, MEURTRE ET SUICIDE. — Un jeune marin portugais, nommé Antonio Francis, aimait une jeune fille qui logeait avec lui dans une Pension de Franklin Square, et elle lui

avait promis de l'épouser à son prochain retour. Mais elle changea d'idée, et lorsque son fiancé revint, elle refusa de tenir sa promesse.

A NOS ABONNES DES CAMPAGNES.

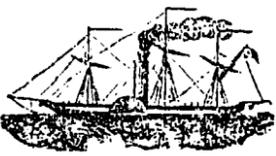
Le premier semestre de l'année 1847 étant expiré le 1er juillet courant, nos abonnés nous avertis de vouloir bien nous en faire parvenir le montant sans tarder.

Nous espérons que nos abonnés des campagnes voudront bien se conformer à cet avis et nous éviter les frais de collection. Rien n'est plus facile que de mettre quelques piastres en billets dans une lettre et de l'expédier par la malle.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 6 AOUT, 1847.



NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DE L'IBERNIA.

Le steamer l'Ibernia après une traversée de 13 jours est arrivé à Boston lundi dernier, nous apportant des nouvelles d'Europe jusqu'au 20.

Le procès devant la chambre des pairs de M. Teste, Cubières, Parmentier et Pellapra, a été la seule préoccupation de la France entière, durant le mois de juillet.

L'effet de ces révélations honteuses ne sera rien moins que désastreux pour le cabinet français et on pense qu'il se dissoudra bientôt.

On trouvera plus bas une grande variété de nouvelles de la Grande-Bretagne et du continent.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE LONDRES. Londres, 6 Barge-Yard, 18 juillet 1847.

La Session du Parlement Anglais tire à sa fin. Le roi doit le proroger en personne le 22 du courant.

satisfaisant fait par le noble lord (Lord Grey) il y a six semaines, qu'une fois débarqués en Amérique, le gouvernement en aurait pris soin, les aurait aidés à se rendre dans l'intérieur et à se distribuer dans différentes parties du pays.

Lord Grey répondit qu'en effet tout ce qu'on rapportait du Canada n'était que trop vrai. Les pauvres irlandais annoncés dans des vaisseaux avaient contracté la fièvre.

L'approche des élections commence à ébranler l'Angleterre. Les comités électoraux se forment, les agents se mettent en campagne, et dans les réunions préparatoires, les candidats exposent leurs titres à la confiance des électeurs.

Lord John Russell a fait de grands progrès dans la confiance publique depuis quelque temps; le demi succès des mesures qu'il a prises en faveur de l'Irlande ajoute à sa popularité.

En attendant, la pensée religieuse est la seule qui surmonte dans le conflit électoral. Le comité qui dirige les sectes dissidentes a adressé une circulaire à ses coreligionnaires pour les inviter à ne porter leurs voix que sur les candidats qui s'engageraient à repousser l'intervention et jusqu'à la surveillance de l'Etat sur l'enseignement.

Mais le régime de l'intolérance touche à sa fin, en Angleterre comme dans le reste de l'Europe. Nous en avons la preuve dans la candidature de plusieurs banquiers israélites qui heurtent avec les encouragements de l'opinion publique, à la porte du parlement.

Personne en France ne s'étonne, après la double révolution de 1830 et de 1830, de voir des israélites siéger dans la chambre des députés, mais en Angleterre, dans un pays où le chef de l'Etat est aussi le chef de la religion, cela paraît paraître un nouveauté plus extraordinaire.

C'est donc aux électeurs de la Cité à trancher la question. Ils ont la force en main pour le faire. Les libéraux de tout nuance comptent plus de huit mille voix sur quatorze.

maîtres de lui donner pour collègue M. de Rothschild. On croit dans la Cité et à Londres que les hommes qui ont pris l'initiative de la plupart des autres réformes ne laisseront pas échapper l'occasion de décider l'avènement de la liberté religieuse.

ITALIE.—Depuis la violence exercée dans la soirée du 16 par les troupes de Marie-Louise, une hostilité déclarée règne à Parme entre les militaires et la population.

A Rome, le sujet de toutes les conversations est l'oraison funèbre d'O'Connell. Le père Ventura, en deux discours, a traité ces deux points: La liberté est utile à la religion.—la religion est utile à la liberté.

Les juifs ont reçu permission d'habiter les différents quartiers de Rome. Cette mesure du saint-père a rencontré une opposition intéressée parmi les marchands, qui redoutent la concurrence des juifs.

Une lettre du 29 annonce que Pie IX manifeste l'intention de renoncer au pontificat puisqu'il ne peut satisfaire à la fois à sa conscience, au vœu de ses coreligionnaires et aux exigences des puissances étrangères.

Le parti libéral s'agitait-il devant la perte imminente dont il est menacé? A ce sujet on ne peut former que des conjectures, et tout peut être compromis par la pensée où sont les chefs de ce parti, que Pie IX agit malgré l'influence de l'Autriche, si ou le presse énergiquement, et qu'il a le cœur trop prompt pour déposer la tiare au moment où il devient difficile, dangereux même de la porter.

Il faut ajouter que l'irritation va croissant contre les jésuites, et que de tous côtés reparait le portrait de Clément XIV, leur juge et leur victime.

IRLANDE.—On écrit de Dublin à la date du 11 juillet:

Nous avons aucune raison de nous plaindre des apparences de la moisson. Tout va au mieux, et nous avons l'espoir d'être bientôt dans l'abondance. Les chaleurs excessives de la fin de juin ont été tempérées par une pluie douce, qui a eu pour effet de stimuler la végétation des céréales et des légumes.

Par une circulaire du 2 juillet, adressée aux directeurs des travaux publics d'Irlande par le secrétaire du département des secours, il est officiel que les travaux publics ont cessé, et que la nouvelle loi de secours est en pleine activité.

ESPAGNE.—On lit dans le Glamor du 7 juillet: Hier, au moment du départ du courrier, on donnait comme positif que le général Serrano serait chargé de former un nouveau ministère.

Russie.—On écrit de Saint-Petersbourg, le 3 juillet: L'empereur n'ira pas en Allemagne cette année.

Le Shipping Gazette assure qu'il tient de bonne part que les navires de la marine royale employés à la station de l'Amérique du Sud ont perdu par la désertion plus de 2,000 hommes depuis cinq ans, et que les vaisseaux américains de la même station ont leurs équipages composés pour la moitié de marins anglais.

Le Shipping Gazette assure qu'il tient de bonne part que les navires de la marine royale employés à la station de l'Amérique du Sud ont perdu par la désertion plus de 2,000 hommes depuis cinq ans, et que les vaisseaux américains de la même station ont leurs équipages composés pour la moitié de marins anglais.

PORTUGAL.—Le navire Madrid est arrivé mercredi soir à Southampton. Les nouvelles qu'il apporte sont datées de Lisbonne le 9, d'Oporto le 10 et de Vigo le 11.

COUR D'ASSISES DE CHELMSFORD. Audience du 13 juillet.

La femme Emma-Elisabeth Hume comparait devant le jury sous la prévention d'avoir voulu administrer à son mari, et à plusieurs reprises un poison nommé sucre de plomb, d'abord dans des pilules, puis dans des pommes de terre et du bouillon.

Un courrier expédié de Berne n'a apporté à Paris, jeudi, le discours prononcé par M. Ochsenbein, le 5, à l'ouverture de la Diète.

Les trois commissaires du Trésor ont fait connaître que le surplus des recettes sur les dépenses, pour l'année finissant le 5 avril 1847 s'élevait à £2,765,191 3s. 8d.

Les journaux d'Irlande s'accordent à donner les détails les plus satisfaisants sur l'aspect des terres. On remarque partout une grande amélioration dans la culture et la moisson paraît être assurée sur tous les points.

Des lettres de Rome du 5 courant annoncent que le Pape a, par un décret, ordonné la formation d'une garde civique composée de tous les citoyens valides de l'âge de 21 à 60.

Le grand-duc Constantin de Russie est en ce moment à Liverpool. Le but du voyage de S. A. I. est de visiter l'Exposition de l'Institut polytechnique de cette ville.

Le gouvernement a donné des ordres au capitaine-général de la Catalogne de contraindre, même par la force des armes, la banque de San Fernando à Barcelone à payer 1,500,000fr. qu'elle doit à l'Etat.

Le même général ajoute que le trésor est si pauvre qu'il n'y avait pas d'argent en caisse pour payer la solde de l'armée due le 10.

Le roi et la reine des Belges ont pris congé lundi matin de la famille royale et se sont rendus à Woolwich où ils se sont embarqués pour la Belgique.

Le comte et la comtesse de Saint-Aulan ont quitté l'ambassade française le 5 juillet, se rendant à Paris.

cou et St. Pétersbourg. Cette ligne, dont le tête de pont serait la forteresse de Varsovie, se rait en outre pour but de compléter et de fortifier le système de défense de l'ancien royaume de Pologne, tel que l'empereur Nicolas l'a établi depuis la dernière insurrection de 1830.

On assure que M. Labouchère sera nommé au ministère du commerce avant la dissolution du Parlement. Il sera remplacé comme secrétaire d'Irlande par sir William Somerville.

Le roi et la reine des Belges ont pris congé lundi matin de la famille royale et se sont rendus à Woolwich où ils se sont embarqués pour la Belgique.

Le comte et la comtesse de Saint-Aulan ont quitté l'ambassade française le 5 juillet, se rendant à Paris.

La reine et le prince Albert se sont rendus à la station de Tottenham et de là par le chemin de fer à Cambridge où devait avoir lieu l'installation du prince en qualité de Chancelier de l'Université, dignité à laquelle il a été élu par le choix des électeurs en remplacement de lord Northumberland, décédé.

Les journaux du soir publient le traité de commerce et de navigation signé à Florence le 5 avril, et échangé le 12 juin suivant, entre l'Angleterre et le grand duché de Toscane.

Les recettes brutes de la Poste se sont élevées pendant l'année 1846 à £2,004,000. Et le produit net, déduction faite de tous les frais de régie, à £85,418.

On écrit de Liverpool que des mesures immédiates vont être prises pour faire transporter en Irlande tous les pauvres qui s'adresseront aux paroisses pour en obtenir des secours.

DÉTOURNEMENT DE MINEURE.—Trois jeunes gens, dont deux occupent une position honorable dans le commerce, ont été arrêtés hier à l'exécution de mandats décernés contre eux par M. le Juge d'instruction de Saint-Dié, pour prévention de détournement de mineure.

Les propriétaires de la compagnie de Indes-Orientales se sont réunis mercredi et ont accordé une pension de £1,000 au major général sir G. Pollock, comme témoignage de l'habileté qu'il a déployée dans la conduite des opérations militaires dans l'Afghanistan.

Le gouvernement russe vient d'envoyer à monnaie de Londres un vaquet contenant des espèces de différentes valeurs afin de connaître par l'analyse qui en sera faite, les parties de métaux dont elle est composée.

Le Manchester Examiner dit que dimanche dernier une assemblée de Chartistes s'est tenue à Blackstone, sur les confins de York et de Lancashire. Plus de 30,000 personnes y assistaient.

Vendredi dernier, 65 hills pour chemins de fer ont reçu la sanction royale. Le capital à lever pour ces chemins de fer est de £13,366,620 et leur longueur est de 600 milles.

Le Liverpool Mercury dit que depuis le 1er janvier jusqu'au 30 juin 1847, 431 navires partis de Liverpool ont transporté plus de 100,000 émigrants sur divers points de l'Amérique.

L'Angleterre aura à payer, dans le courant de juillet, pour versements dans les divers compagnies de chemins de fer anglais et étrangers, la somme de £3,227,725.

Le Consul de Portugal à Londres, dans une lettre du 15 courant, a officiellement notifié à M. W. Dobson, chef du Lloyd, la levée du blocus du port d'Oporto, et a fait connaître en même temps que tous les ports du Portugal étaient maintenant ouverts au commerce.

Deux jeunes gens de 17 ans ont été condamnés à mort le 14 juillet. Le premier, par la cour d'assises de Chelmsford comme coupable de vol et d'assassinat sur une grande route; le second, par la cour de Winchester, pour avoir blessé, avec intention de donner la mort, une jeune fille de son âge, domestique comme lui dans la même maison, qu'il aimait et dont il était jaloux.

L'autorité militaire vient de donner l'ordre d'exercer un certain nombre d'hommes par régiments aux manœuvres de canon.

—Mercredi dernier une explosion de poudre-coton a eu lieu dans la fabrique de M. Hall, à Faversham.

—Voici un fait intéressant à connaître. Après l'engagement qui a eu lieu au mois d'avril dernier dans la baie de la Touranne, en Cochinchine, les marins de la Victorieuse aperçurent plusieurs petites embarcations désemparées qui s'arrageaient.

—Le révd. docteur Miley a écrit une longue lettre, datée de Rome, dans laquelle il donne le détail des magnificences qui ont présidé aux funérailles de M. D. O'Connell, le 27 juin.

ACTE DE MUNICIPALITÉ.

Nous nous hâtons de donner une analyse succincte des principales dispositions de cet acte dont nous avons pu nous procurer une épreuve en anglais.

Toutes les lois de municipalités qui ont existé antérieurement à l'acte actuel sont rappelées; mais les paroisses, townships ou autres places qui, au moment où cet acte viendra en force, seront constituées en municipalités pour les fins de l'Acte des Ecoles de l'avant-dernière session, continueront à agir comme auparavant.

A l'égard des municipalités de campagne, les habitants de chaque comté du Bas-Canada formeront un corps politique qui aura le pouvoir de posséder des propriétés foncières pour une valeur annuelle de deux cents louis.

Chaque corporation sera représentée par un conseil municipal, consistant en deux conseillers choisis par chaque paroisse ou township de la municipalité.

Le second lundi de septembre prochain, à 9 heures de l'avant-midi les habitants qualifiés de chaque paroisse s'assembleront sous la présidence de leur plus ancien juge de paix, et nommeront deux conseillers.

Si le poll est demandé, l'élection commencera à 10 heures et continuera jusqu'à 5 heures de l'après-midi, et ne durera pas plus de deux jours.

Les assemblées générales subséquentes auront lieu tous les ans le second, troisième ou quatrième lundi de juillet. Les conseillers choisis à ces assemblées subséquentes seront élus pour deux ans, pourvu toujours qu'à chaque assemblée qui suivra la première élection, un des conseillers pour chaque paroisse sorte de charge, et ainsi pour chaque assemblée subséquente, jusqu'à ce que tous ceux qui auront été élus à la première élection soient sortis, après quoi, ils sortiront dans l'ordre qu'ils seront entrés.

Le conseil de chaque municipalité tiendra ses séances aux paroisses, villages ou places suivantes, savoir :

- Le comté de Gaspé,—la première division, à Percé, la seconde division au Bassin de Gaspé, la troisième division au havre de Amherst.
Le comté de l'Ottawa,—la 1e division à Aylmer, la 2e à Lochaber, la 3e à Litchfield.
Le comté de Bonaventure,—la 1e division à New-Carlisle, et la 2e à New-Richmond.
Le comté de Rimouski,—la 1e division à Rimouski, et la 2e à la Rivière-du-Loup.
Le comté de Dorchester,—la 1e division à Ste. Marie, et la 2e à St. Henri.
Le comté de Beauharnais,—la 1e division à Beauharnais, et la 2e à Huntingdon.
Le comté de Montmorency,—la 1e division à Château-Richer, et la 2e à St. Jean de l'Île.
Le comté de Saguenay,—la 1e division aux Eboulements, et la 2e à la Grande Baie.
Le comté de Kamouraska, à Kamouraska.
L'Islet, à l'Islet.
Bellechasse, à St. Michel.
Mégantic, à Leeds.
Lotbinière, à Ste. Croix.
Nicolet, à Bécancour.
Yamaska, à St. François.
Drummond, à Drummondville.
Sherbrooke, à Sherbrooke.
Stanstead, à Stanstead.
Missisquoi, à Dunham Flats.
Shefford, à Shefford.
Richelieu, à St. Denis.
St. Hyacinthe, à St. Hymacinthe.
Rouville, à St. Athanase.
Verchères, à Verchères.
Chambly, à Chambly.
Huntingdon, à Laprairie.

- Vaudreuil, à Vaudreuil.
Deux-Montagnes, à St. Benoît.
Terrebonne, à Ste. Thérèse.
Leinster, à l'Assomption.
Berthier, à Berthier.
St. Maurice, à Yamachiche.
Champlain, à Ste. Geneviève de Batiscan.
Portneuf, à Cap Santé.
Québec, à Charlesbourg.
Montréal, à St. Laurent.

Personne ne votera à moins d'être propriétaire d'un bien-fonds de la valeur annuelle de 40 chelins, ou locataire pour une valeur de £2 par an, de résider dans la paroisse depuis au moins un an; et avoir payé ses taxes jusqu'au temps de l'élection.

Les personnes suivantes ne pourront faire partie du conseil savoir: les ministres de la religion, les juges, les officiers de l'armée ou de la marine; les greffiers des petites cours pourront être élus secrétaires, trésoriers des corporations. Les personnes suivantes seront exemptées de servir, savoir: les membres des conseils municipaux qui l'étaient à la passation de l'acte, ou qui l'ont été durant deux ans avant sa passation, les médecins praticiens, les instituteurs, les menuisiers, lorsqu'il n'y en aura qu'un seul par moulin, les personnes au-dessus de 60 ans. Ceux qui auront payé l'amende seront exemptés de servir pendant 4 ans.

Les juges de paix ou conseillers qui présideront aux élections auront tous les pouvoirs requis pour faire observer l'ordre.

Chaque conseiller en prêtant le serment d'office, prêter aussi un serment de qualification, par écrit, qu'il signera de son nom; si la propriété qui le qualifie sort de ses mains, il devra dans le cours d'un mois acquiescer une autre propriété de la même valeur, sous peine de perdre sa place. Celui qui fera banqueroute sera remplacé immédiatement dans le conseil.

Si quelque paroisse ou township néglige ou refuse de faire ses élections, le gouverneur fera lui-même choix des conseillers, après avoir eu d'un juge de paix de l'endroit le serment que telle élection n'a pas été faite.

Ceux qui refuseront d'agir comme conseillers, dans les huit jours après avoir reçu avis de leur élection ou nomination, seront passibles d'une amende qui n'excédera pas £5 et ne sera pas moindre de 50 chelins, et comme pour toute autre offense.

Dans ce cas la paroisse s'assemblera de nouveau sous huit jours d'avis, pour faire choix d'un autre conseiller. De même, lorsqu'un des conseillers mourra ou s'absentera pour plus de six mois.

A la première assemblée du conseil, les conseillers choisiront parmi eux un président qui prendra le nom de maire du comté, qui ne sera élu que pour un an, mais pourra être réélu au bout de l'année, s'il est encore conseiller.

La majorité du conseil formera un quorum pour la transaction des affaires.

Il y aura tous les ans quatre séances régulières du conseil, qui se tiendront les seconds lundis de juin, septembre, décembre et mars; en outre le conseil pourra s'assembler aussi souvent qu'il le désirera. Ces séances seront publiques, et avis devra en être donné. Si une séance trimestrielle manque d'avoir lieu au jour indiqué elle pourra avoir lieu plus tard.

Le conseil pourra faire les règlements qu'il jugera à propos pour le bon ordre de ses procédés.

Chaque conseil nommera un secrétaire-trésorier, un député grand-voyer pour le comté, qui aura la surintendance des chemins et ponts de la municipalité; et trois assessseurs par paroisse, qui évalueront toute propriété sujette à être taxée; un ou plusieurs collecteurs et autant d'arpenteurs et de surintendants de chemins et ponts, d'inspecteurs de clôtures et fossés, et autres officiers publics qu'il jugera nécessaires dans chaque paroisse ou township. Tous ces officiers seront choisis pour deux ans.—Ménecre.

LA LIBERTÉ DU COMMERCE.

Malgré les prédications de ruine que les partisans de la protection se plaisent à répéter, la liberté commerciale traverse triomphalement ses épreuves en Angleterre.

Le gouvernement anglais vient de publier le tableau du revenu public pendant le deuxième trimestre de l'année 1847. Malgré les circonstances difficiles dans lesquelles se trouve la Grande-Bretagne, malgré la cherté du pain, le ralentissement des travaux et la crise financière le mouvement ascendant de la richesse ne paraît pas avoir éprouvé un temps d'arrêt. Le revenu ordinaire du trimestre, qui a expiré le 5 juillet, s'éleva à plus de 13 millions sterling (325,250,000 fr.) C'est un progrès d'environ 500 mille liv. sterling (12,500,000 fr.) sur les recettes du trimestre correspondant de 1846; et remarquons le bien c'est en baissant l'échelle des droits qu'on a obtenu cette augmentation. On peut la concevoir en examinant les items des revenus—on voit, par exemple, que durant les derniers six mois 494,715 quintaux de sucre de différents pays dont les produits l'année dernière étaient entièrement prohibés ont payé des droits cette année de 21s par quintal.

Les revenus des douanes ont augmenté sur l'année de £1,103,387 et il n'y a pas de droits sur le pain. L'accise de £708,836, l'impôt foncier de £308,000, le revenu des postes, revenu toujours croissant, a augmenté de £60,000 sur 1846. Ainsi grâce au bon marché, grâce à la taxe uniforme d'un penny les circonstances les plus désastreuses ne sont pas obstacle au développement de la correspondance en Angleterre.

Il est probable que le revenu public va recevoir dans le cours du trimestre qui commence une plus grande impulsion. Tout annonce que la crise monétaire qui troublait les transactions touche à son terme. Les espèces affluent dan

les banques, la récolte s'annonce bien et les affaires reprennent. L'activité et l'industrie est grande dans les villes manufacturières et les Etats-Unis demandent aujourd'hui des marchandises anglaises qui solderont leur envoi de grain et de farines.

Ces faits remarquables répondent mieux que tous les raisonnements aux déclamations des protectionnistes. L'exemple de l'Angleterre, dans l'adversité comme dans la prospérité démontre chaque jour d'avantage les bienfaits de la liberté commerciale.

NOUVELLES DIVERSES.

Table with 4 columns: Sheds, Jeudi, 5 août. Malades, Mortes durant les 24 heures. Hommes, Femmes, Enfants. Mortes durant les 24 heures: Hommes 7, Femmes 12, Enfants 4. Total: 821, 23.

Les dernières nouvelles de la Grosse-Isle sont mauvaises. Il y a plus de maladie qu'à aucune époque de la saison.

La santé publique est à peu près dans le même état. Les dames de l'Hôtel-Dieu ont à déplorer la mort de la sœur Poirier, décédée samedi, à l'âge de 22 ans; dans la même maison, les sœurs Marchessault, Brassault et Portelance sont encore en danger. M. le grand vicarier Hudon est beaucoup mieux. Plusieurs Dames de l'asile de la Providence sont encore sérieusement malades.

Aux sœurs Grises depuis le commencement de la maladie, 17 des enfants recueillis dans cette maison sont morts ainsi que deux filles engagées. On attribue ces décès au contact d'un orphelin émigré recueilli à cet hôpital, où il est mort.

Le Théâtre Royal.—Le succès de ce magnifique établissement va croissant. Chaque soir la foule augmente. Mardi M. Anderson a été couvert d'applaudissements dans la DAME DE LYON ce beau drame de M. Bulwer. Claude Melnotte est le rôle favori de M. Anderson et il s'en acquitte d'une manière admirable. Mde. Bland a représenté Pauline avec une vérité parfaite. La piété filiale, la noblesse de sentiment, la dignité de la femme, la vertu, tout ce qu'il y a de plus beau dans notre nature ont trouvé ce soir là une digne personnification chez les deux premiers acteurs d'un bout à l'autre de la pièce si bien remplie d'effets dramatiques.

Mercredi MACBETH a été joué avec tout l'appareil théâtral, les chœurs des sorcières, les fées, etc. C'était très bien, M. Anderson était à la hauteur de son rôle, ainsi que Mde. Bland et M. Dyot qui promet d'être un acteur très distingué. La même pièce est répétée ce soir.

TELEGRAPHIE.—Le télégraphe électrique est maintenant en opération entre Montréal, Toronto et Boston. On pose les fils de la ligne de Québec, qui sera en opération dans 3 semaines.

Les libéraux de la Nouvelle-Ecosse se préparent activement à une nouvelle élection. On les dit certains de triompher.

Le Gros-Bourdon, la magnifique cloche destinée à notre église paroissiale est en route pour Montréal à bord de l'Ottawa. Son poids est de 13 tonneaux 2 quintaux et 56 livres, égal à 262 quintaux ou 29,400 livres. Le battant pèse 2 quintaux et 102 livres. On expédie en même temps un marteau avec un mécanisme pour sonner le tocsin. La bénédiction de cette cloche aura lieu, sans doute avec un éclat digne d'elle. L'association St. Jean-Baptiste doit, dit-on en faire les honneurs.

RECIPROCITÉ COMMERCIALE.—D'après des dépêches mis devant notre parlement à la fin de la session, nous voyons que les autorités impériales s'occupent d'établir entre les Etats-Unis et les provinces anglaises de l'Amérique du nord une parfaite égalité commerciale. Des instructions ont été adressées à ce sujet à M. Packenham, qui a répondu qu'en conséquence de la guerre du Mexique et de la presse des affaires y relatives, le gouvernement américain n'a pu durant la dernière session, s'occuper de cette question, mais il espère qu'à la prochaine il pourra remplir les vœux du gouvernement de Sa Majesté à ce sujet. Ainsi dans quelques mois, le marais, l'ornière, c'est-à-dire le tarif, qui entrave notre commerce avec les Etats-Unis, sera disparu et notre bien-être augmenté d'autant.

Un jeune homme faisait la cour à une demoiselle de bonne maison; c'est fort bien: il s'adresse au père pour avoir la fille; le père refuse net; mais Monsieur!!—Mais Monsieur, réplique le père?—Ne savez-vous pas que j'ai le moyen de faire vivre votre fille?—Oui, mais je suis aussi que vous êtes un punier percé.—Panier percé tant que vous voudrez, mais qu'avez-vous à dire du moment que je n'ai pas perdu l'aisance (les anses.)

Nous regrettons sincèrement d'apprendre que notre compatriote distingué F. X. Garneau, écuyer, de Québec est dangereusement malade. Ce serait une perte irréparable pour le Canada que celle de notre savant historien. Nous faisons des vœux pour que Dieu nous conserve des jours si précieux.

La température depuis deux ou trois jours est devenue très chaude. Le thermomètre hier à 3h. P. M. était à 90 à l'ombre.

Naissances.

A Québec, le 31, la dame de M. Smolenski a mis au monde un fils.

Mariages. A l'Assomption, le 29 ult. par Messire Poulin, vicar, M. Cyrille Chaput, à Dame Charlotte Robillard, veuve de feu Benj. Beaupré, écuyer.

Decès.

A St-Laurent, le 1er du courant, après une courte et douloureuse maladie, à l'âge de 12 ans. Dlle Louise St. Aubin, accouchée fille de M. Jean-Baptiste St. Aubin cultivateur du lieu. Elle était une des élèves du couvent de la Pointe-aux-Trembles. Ses belles qualités lui attirèrent l'estime de tout le monde, chérie de ses maîtresses et de ses compagnes, l'ornement et l'amour de sa famille, elle laisse après elle d'amers et de cuisants regrets.

En cette ville, le 26 ult., M. Charles Hyacinthe Sasseville, âgé de 44 ans.

A St. Lambert, le 30 ult., M. Antoine Maranda, cultivateur, âgé de 93 ans.

A Québec, le 30 ult., dame Suzan Allison, épouse de Philippe-Aubert de Garpé, écuyer, seigneur de St. Jean Port-Joli, âgée de 53 ans. Elle était fille de feu Thomas Allison, en son vivant capitaine dans le 5 régiment d'infanterie royale de Sa Majesté et de dame Thérèse Baby. Elle laisse un époux et deux enfants inconsolables.

THÉÂTRE ROYAL, QUARRE DALHOUSIE.

Le grand succès qui a accueilli M. ANDERSON,

MACBETH,

CE SOIR, VENDREDI, MACBETH..... M. ANDERSON. LADY MACBETH..... MDE BLAND.

Mlle. St. Clair dansera un pas seul.

LA FIANCÉE DU VALET, FARCE IMPAYABLE.

Pour les détails voir le programme.

MEUNIER & TONNELIER.

On vend à la distillerie de Laprairie, d'un MEUNIER capable et bien recommandé et d'un TONNELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux à A. T. SAUVAGEAU.

MARCHE ST. LAURENT.

La vente semi annuelle des ETaux des BOUCHERS se fera sur les lieux, LUNDI, le 9 du courant à MIDI.

JOS. PELTON, Locataire.

SEL.

EN Magasin et attendu: 10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs de do, 1000 de SEL FIN de C. R. RADENHURST, 22, rue St. François-Xavier.

RECLAMATIONS

Contre le Gouvernement des Etats-Unis pour Services ou Fournitures durant la guerre de 1776.

On demande des informations sur des VEUVES ou des ENFANTS-MALÉS de personnes, qui n'auraient rendu quelques services au gouvernement des Etats-Unis durant la guerre de 1776.

Ces veuves ou enfants, s'il en existe, apprendront quelque chose à leur avantage en s'adressant au Bureau de la Revue Canadienne, 15 Rue St. Vincent, Montréal.

Les curés des paroisses du Bas-Canada voudront bien faire attention à cette annonce. S'ils ont quelques informations ils rendront services à de pauvres familles en les communiquant. (Ecrire France)

On demande des informations de la veuve ou des héritiers de feu THIMOTHÉE DROLET, de la veuve ou des héritiers d'ABRAHAM FERDINAND, de la veuve ou des héritiers SANSFAÇON. Cette dernière a demeuré longtemps à Verchères, s'est mariée en seconde nocce et demeurait l'année dernière à St. Salpice.

On suppose que les veuves ou quelques enfants de feu Thimothée Drolet ou d'Abraham Ferdinand sont quelque part aux environs de Montréal.

Ces familles et bien d'autres ont des réclamations à exercer contre le gouvernement des Etats-Unis; et pour cela il faut que le mari ou la femme ne soient pas morts avant 1831. Les enfants-malés peuvent réclamer. (Affranchir les lettres et s'adresser au bureau de la Revue Canadienne.) 3 août.

BOTTES ET SOULIERS.

Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme docteurs et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, à l'enseigne de la B. Ste. Rouge, Place Jacques Cartier. T. CADOTTE.

TERRE A VENDRE.

On offre en vente une magnifique Terre de 100 arpens, située à St. Isidore. S'adresser sur les lieux à ANTOINE LAFONTAINE. St. Isidore, 9 juillet, 1847.

AUX ARTISANS DU CANADA.

UNE EXPOSITION et une VENTE d'articles de MECANISME exécutés par des artistes qui résident en ce pays, aura lieu en cette ville, en Septembre prochain, sous le patronage de S. E. le Gouverneur-Général. Avis préalable sera donné du jour et du lieu de l'exposition et ou les articles devront être envoyés.

Par ordre C. MACDONALD, Secrétaire. Mécanic's Institute, Montréal, 6 juin.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs,

- W. Workman, Président. (Francis Hincks, John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, P. Beaubien, T. Drummond, Judah. (Francis Hincks, H. Mulholland, L. H. Holton, John Tully, Damase Masson, Joseph Grenier, Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PER CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours ou Vendredis, où que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel. Montréal, 7 mai, 1847.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE DE MONTRÉAL. EXTRAIT.

1er avril 1847. BALANCE due aux Dépositaires à cet date, par état. £29330 3 9

Montant déposé depuis le 1er avril à cette date. £41447 18 6

do retiré de. £21410 13 6

Augmentation depuis le 1er avril. £20067 5 0

Balace du aux dépositaires ce jour. £49417 8 9

Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hotel. 31 juillet, 1847.

VENDITION EXPOSÉE. A LA FOLLE ENCHÈRE.

Montréal, à savoir: SERAPHIM LEDUC, de la No. 2498. S paroisse de St. Laurent, dans le district de Montréal, cultivateur, comme ayant épousé Delina Pilon, et la dite Delina Pilon, son épouse par lui dûment autorisée à poursuivre la présente action étaient demandeurs; et PIERRE PILON, ci-devant de la paroisse de la Pointe Claire, dans le district de Montréal, et maintenant de la paroisse de St. Timothée, dans le dit district, cultivateur, était défendeur, et le dit Pierre Pilon demandeur en garantie; contre VITAL MALLET, de la paroisse de la Pointe Claire, dans le district de Montréal, cultivateur, défendeur en garantie. La terre solida ci-dessus décrite, comme appartenant au dit Vital Mallet, et mentionnée et décrite dans la gdeule annexée au dit écrit comme suit, savoir: 1. Une terre, située dans la paroisse de la Pointe Claire, dans le district de Montréal, de trois arpents de largeur, sur trente-six arpents de profondeur, le tout plus ou moins, tenant par devant au chemin du Roi, derrière à Jacques Jeanne dit Carrière, d'un côté au nord est au lot numéro deux, ci-après désigné, et d'autre côté au sud ouest à la veuve Augustin Pilon, avec maison et bâtiments dessus construits, sauf et excepté les emplacements des nommés Joseph Biron, Amable Brabant, Joseph Huneau et Félix Amesse, tels qu'ils sont actuellement clos, avec droit de passage pour l'adjudicataire ou les adjudicataires, de passer en tout temps tant à pied qu'en voiture sur le terrain du dit Amesse, avec aussi pour l'adjudicataire ou les adjudicataires, le droit d'un chemin de voiture sur la terre voisine numéro deux, ci-après désigné, pour aller sur le haut de la dite terre numéro un désigné au procès verbal solala en cette cause en ayant soin de ne faire aucun dommage, et de bien fermer les barrières.

Pour être vendu, à la folle enchère frais et charges de FRANÇOIS MALLET, de Ste. Anne, subrogé, qui est devenu adjudicataire du lot no. 1, et a négligé de payer le prix de son acquisition suivant les conditions de la vente, à la porte de l'Eglise de la POINTE-CLAIRE, LUNDI, le 16e jour d'AOUT prochain, à DIX heures du matin.

Le dit ordre rapportable le 1er jour d'OCTOBRE prochain. BUREAU DU SHÉRIF, 27 juillet, 1847. BOSTON & COFFIN, Shérif.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 28 juillet 1847.

AVIS est par les présentes donné que les LIVRES de COTISATIONS pour l'année courante ont été réunis et mis au Bureau du Trésorier de la Cité, et les propriétaires ou autres qui sont taxés sur ces livres sont priés de payer immédiatement. Si quelque personne se considère surchargée par la taxe imposée sur sa propriété réelle ou personnelle, elle peut, pendant trois semaines à compter de cette date, se présenter à la plainte n'adressant par écrit. Au comté nommé pour s'enquérir des surcharges, accompagné des baux et autres titres. 27 juillet.

CANAL LACHINE.

AVIS est par les présentes donné que l'eau sera conservée dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendue jusqu'à ce qu'avis ultérieur soit donné. Par ordre THOMAS A. BEGLEY, Sec. Travaux Publics.



EAUX DES SOURCES DE VARENNES.

Le soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux situées des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig. Wm. McDONALD.

TERRE A VENDRE.

On offre en vente une magnifique Terre de 100 arpens, située à St. Isidore. S'adresser sur les lieux à ANTOINE LAFONTAINE. St. Isidore, 9 juillet, 1847.

AUX ARTISANS DU CANADA.

UNE EXPOSITION et une VENTE d'articles de MECANISME exécutés par des artistes qui résident en ce pays, aura lieu en cette ville, en Septembre prochain, sous le patronage de S. E. le Gouverneur-Général. Avis préalable sera donné du jour et du lieu de l'exposition et ou les articles devront être envoyés.

Par ordre C. MACDONALD, Secrétaire. Mécanic's Institute, Montréal, 6 juin.

EAUX DES SOURCES DE VARENNES.

Le soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux situées des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig. Wm. McDONALD.

BRASSERIE PIGEON.

LES Soussignés étant obligés de se tenir souvent à leurs vœux du pied du courant où se trouve leur bière d'été, informent respectueusement les personnes qui désirent leur transmettre des ordres, qu'elles doivent les adresser au Bureau de Poste où leurs vendeurs passent régulièrement tous les jours.

MAISON PARKER. SOURCES DE CALEDONIA.

M. A. PARKER, qui vient d'ouvrir sa maison pour la réception des voyageurs, prend la liberté d'annoncer à ceux qui voudront bien le patroner que rien ne sera épargné pour rendre leur séjour chez lui agréable et confortable à la fois.

La Maison occupe une situation élevée, bien aérée, agréable, vis-à-vis la MAISON DU CANADA, à cent verges des Bains et des Sources; et pour ceux qui veulent un logement tranquille, la conduite de la maison la rend tout à fait convenable.

Les chambres sont spacieuses, meublées avec goût, confort et élégance, afin de pouvoir recevoir la bonne société et surtout des familles entières, aux termes les plus raisonnables.

Ayant demeuré longtemps sur les lieux, étant bien et il ose dire avantageusement connu aux anciens patrons et amis des Sources de Caledonia, il sollicite respectueusement une part du patronage des nombreux visiteurs de ces Eaux Favorites.

Il n'y a pas de Barre dans la maison, mais on fournit des Vins à ceux qui en demandent. Prix par mois: £3, par jour, 5s. Sources de Caledonia, 20 juillet 1847.

AVIS.

LES CENSITAIRES de l'île de Montréal, de St. Sulpice et de Lac des Deux Montagnes sont avertis.

1. Que le délai de sept années accordé par l'Ordonnance de Vic. ch. XXX (8 juin 1810) pour le paiement des arriérés de LOTS ET VENTES étant expiré le 8 courant, les dits Lots et Ventes sont maintenant exigibles.

2. Que les taxes de Commutation fixées par la dite Ordonnance pour les sept années à courir depuis le 8 juin 1817 au 8 juin 1824, seront comme suit: Au lieu d'un Vingtième, UN DIXIEME.

Aucun Censitaire ne peut demander la Commutation avant d'avoir liquidé les arriérés sur les terrains qu'il veut commuer.

Toute commutation qui ne s'élève pas à £100, est payable comptant; celle montant à £100 et au-dessus, peut, à la volonté du Censitaire, rester sur le terrain, à rente foncière rachetable.

Tout nouvel acquéreur qui se présentera pour commuer dans les 20 jours après son acquisition, obtiendra remise de ses propres lots, en payant comptant le montant de la commutation; mais le terme de 20 jours est de rigueur, et ceux qui négligeront de se présenter dans ce temps, auront, en cas de la commutation, à payer les lots et ventes.

JOSEPH COMTE, Procureur.

Montréal, 9 juin 1847.

PIANO A VENDRE.

UNE personne qui part pour l'Angleterre, désire vendre un Piano de manufacture anglaise, valant £50 n'ayant que deux ans d'usage. L'instrument sera garanti de 1ere qualité, et restant d'accord 12 mois de mai-25 mai.

ESSENCE D'EPINETTE.

A VENDRE à bon marché, BENJ. WORKMAN & Cie. Rue St. Paul, au coin de la Douane.

C. P. LEPROHON, LIBRAIRE, RUE SAINT-JOSEPH.

VIENT d'ouvrir un Magasin dans la rue St. Joseph, PRÈS DE L'ÉGLISE PAROISSIALE. Il aura tous en main, toutes sortes de Livres d'Écoles, de Prières et de Piété, des Jouets pour les enfants, etc. Il se chargera de tout ordre et commissions de libraire pour l'Étranger.

SITUATION DEMANDE.

UN jeune homme d'une famille respectable, qui a fait un cours d'étude, désire se placer dans une campagne de Montréal, pour y tenir une école modèle. Les meilleurs documents seront fournis en latin et en français, le latin, le grec, l'anglais, la tenue des livres, la musique vocale et instrumentale, feroient les principaux fondements de l'école. Un cours régulier sur la botanique serait offert, si le lieu présentait quelque avantage à cette science. Pour plus amples informations s'adresser à M. l'Éditeur de la Revue Canadienne à Montréal, rue St. Vincent, No. 13, franc de port.

LE soussigné reçoit maintenant son assortiment régulier de QUINCAILLERIES ET COUTELLERIES.

Par les vaisseaux Anna, Safeguard, Malacca, Chapman, Montezuma et autres. Il recevra aussi quelques Poèles de patron nouveau, Grilles, Cendriers et Cheminées.

JAMES FOX, No. 20, Rue St. Sacrement.

MARCHANDISES NOUVELLES. Arrivages du Printemps

Le Soussigné reçoit par les Vaisseaux Malacca, Caledonia, Albion, Erronango, Britannia, Cœur de Lion, Anna, Anna Marina, John Bull, Flora Mar, Great Britain, Montezuma, Cambria et Ottawa, un assortiment général en Soieries, Cotonnages, Lainages, Toiles, Sc, &c.

JEAN BRUNEAU, No. 140 Rue notre Dame, No. 7 Rue St. Joseph.

Montréal 17 Mai 1847.

Le Bureau de la compagnie du chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent, a été transporté au coin de la place de la Douane, nouvelle bâtisse de M. Dow.

30 PARTS à vendre dans le Steamboat MICHE-LIEU. S'adresser à A. & L. Sr. LOIS. 20 mai.

IMPRIMERIE de la REVUE CANADIENNE. On exécute à ce bureau toutes sortes d'ouvrages, sous le plus court délai, à des prix réduits. Au désir des usagers, les impressions sont faites en Encres de couleur, en Or et en Bronze.

COURS DE LANGUE FRANCAISE EN 60 LEÇONS.

Le Soussigné à l'honneur d'informer les familles Canadiennes, les Dames et Messieurs de cette Cité et des environs qu'il commencera aujourd'hui, un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; et se flâte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement en SOIXANTE LEÇONS.

Il ose compter beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant en faveur des succès qu'il a obtenus, jusqu'à ce jour seront produits à quiconque les désirera voir.

Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, en la maison de Pension de Mlle GIBOUX, coin des rues ST. PAUL, et ST. GABRIEL, où il se trouvera chaque jour depuis 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M.

M. L. donnera son cours à domicile, aux Dames et jeunes Demoiselles qui voudront bien l'honneur de leur confiance; UNE HEURE de séance par jour. Quant aux messieurs, ils suivront le Cours chez MADAME GIBOUX.

CHS. H. LASSISERAYE. Montréal, 30 juin, 1847.

ECOLE DE MEDECINE ET DE CHIRURGIE DE MONTREAL.

L'ECOLE de Médecine et de Chirurgie de Montréal donne avis que les classes de "Médecine Légale" et de "Principes de Médecine" seront mises en cours le 1er AOUT prochain, à 11 heures A.M. Le Concours aura lieu au Palais National rue St. Urbain.

Les applications doivent être faites au Secrétaire, DR. SUTHERLAND. 11 juin, 1847.

UN SECOND CONCOURS, au même lieu, à la même heure, aura lieu le 16e AOUT prochain d'écrire des prescriptions d'ordonnes et de matière médicale.

LIVRES NOUVEAUX.

Maintenant en vente, à la Librairie des soussignés, une collection considérable de livres, propres à être donnés EN PRINX ou former le fond d'une BIBLIOTHEQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants: Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, in 8o, 35 vol.

Do do do dans la collection in 12, 70 vol. Do do do dans la collection in 18, 100 vol. Do do do dans la collection des Ecoles Chrétiennes in 12, 35 vol.

Do des petits enfans 32, 30 vol. dans la collection Do des enfans peus 32, 50 do do Do d'Éducation chrétienne 50 do do Chaque volume se vend séparément, —AUSSI—

Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 1s. à 60s. la douzaine, ou avec reliure tranchée dorée de 1s. à 70s. la douzaine, —DE PLUS—

Une collection de livres de littérature, droit, médecine, etc., etc., etc. reçus par les premiers vaisseaux de printemps. E. R. FABRE & CIE. Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3, 18 juin, 1847.

ARRANGEMENTS POUR 1847.

LE RICHELIEU, CAPITAINE J. F. SINCENES, NÈRE, pendant la saison, DEUX VOYAGES par semaine réguliers entre CHAMBLAY et MONTREAL, touchant aux places suivantes sur sa route, savoir:

PLACES DE DÉPARTS. DE MONTREAL, DE CHAMBLAY. Tous les mardis et Vendredis, à 4 heures P. M., Touchera à Verchères, à 6 heures P. M.

Tous les Lundis et Jendis, à 6 heures A.M., Touchera à St. Mathias, à 6 1/2 hrs. Beloeil, 7 " " St. Charles, 8 " " St. Denis, 9 " " St. Ours, 10 " " Beloeil, 11 " " Verchères, 2 hrs. P. M. Chamblay, 9 " "

Pour fret et Passage, s'adresser au Capitaine, à bord. AGENTS: Sorel, J. MONDOR, St. Charles, J. L. HEBERT, Chamblay, J. O. BUNKER. 18 mai.

ÉTABLISSEMENT CANADIEN DE FERRONNERIE, ENSEIGNE de la CHARRUE DOREE, No. 91,

Cois des rues St. Paul et St. Denis MAISON DE M. FLEURY ST. JEAN. Le Soussigné a reçu par les derniers arrivages un assortiment complet et général de toute espèce d'articles, en fait de ferronnerie, quincaillerie, etc., etc. —AUSSI—

Huiles, Vitres, Peintures, etc., etc., auquel il invite l'attention des marchands de la campagne, de ses amis et du public en général. 18 juin, 1847. JANVIER H. TERROUX.

ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE.

A transporté sa Pharmacie du No. 106, rue St. Paul au No. 111, au coin de la rue St. Jean-Baptiste. —18 mai

SPECULATION.

La plus belle spéculation qui se soit jamais présentée est maintenant offerte au public. Pour la modique somme de £20, payable en 3 payemens et sans intérêt, on peut devenir propriétaire sur titre incontestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrain, Jardin et Dépendances à l'avant estimé à £400 qui ont été déjà refusés, ou d'un Lot de pas moins de 50 pieds sur 135 pieds sur une rue de 60 pieds de largeur.

Cette propriété située à Longueuil, la terre voisine de celle de l'église Anglaise, deuxième du terrain du chemin de fer, et la quatrième des fortifications du gouvernement sur notre beau St. Laurent, vis-à-vis la traversée des steamers, qui font la traversée tous les jours entre cette ville et Longueuil est l'un des plus beaux sites désirables tant sous le rapport sanitaire que sous celui de l'utilité et de l'agrément, elle a été divisée en 200 lots propres à bâtir par 200 souscripteurs à £20 chaque.

L'émigration qui nous arrive tous les ans, démontre de suite l'avantage de pouvoir passer la saison d'été à la campagne et surtout sur les bords pittoresques du St. Laurent.

La vente aura lieu (au désir des souscripteurs) le 20 AOUT prochain. Termes faciles. Voir les plans dont l'un est déposé en l'étude de J. Hurlbut, ér., N. P., à Longueuil, un autre au bureau du soussigné, et l'autre chez M. J. E. Guilbault, botaniste, rue Coté, No. 14.

J. H. JOBIN, Rue Ste. Thérèse, No. 7. Montréal, 30 juillet.

LAC CHAMPLAIN, LIGNE DU PEUPLE.

TRAJET DE JOUR. Le splendide Steamer fin marcheur FRANCIS SALTUS, CAPT. H. G. TISDALE,

PART DE WHITEHALL, PART DE SAINT-JEAN, les MARDIS, les LUNDIS, JEUDIS, M. CREDIS et SAMEDIS, M. VREDIS, A CINQ HEURES A. M. DÉJEUNER A BORD. PASSAGE TOUTE TRAVERTIE. Ce vaisseau s'arrête à tous les Ports. 18 mai.

VENDE.

3000 COTES de Cuir à Semelle de St. Pie et Glasgow. 1000 Idem idem Peaux fraîches, (Slaughter. 500 Idem idem meilleur Cuir à Harnais. 75 Doz. Peaux, Veau français, reçues par le Sophie Moffitt. Vache écoss. Kip, et Vache Indoue. Peaux de Veau d'Angleterre, d'Irlande et des Etats-Unis. Cuirs à patens de toutes sortes. Doublures, Boudures et Bazannes idem. Cuir à Selle et à Bride, Peaux de Cochon. —AUSSI—

Un assortiment général de Caritures de toute espèce pour les Selliers, Verins, etc. J. PRATT & CIE. Montréal, 31 mai 1847.

BANQUE DU PEUPLE.

LES ACTIONNAIRES de cette Institution sont par les présentes notifiés que les NEUVIEME et DIXIEME VERSEMENTS de DIX pour CENT dus sur le capital de cette Banque, ont été demandés et sont payables comme suit: Le 9e versement, au après le 1r Juillet prochain. Le 10e versement, au après le 1r Septembre prochain. Par ordre B. H. LEMOINE, Caissier. 29 mai.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIE.

Le Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Anna Marina, etc. etc. Fer anglais assorti, Bande best Feuillard, Boudes de Boudes, Boudes Pelles &c. &c. De plus, un assortiment de quincaillerie et d'outillerie. Les Marchands de la compagnie trouveront de l'avantage à venir examiner son assortiment qui qu'il a expressément été importé pour le commerce du Bas-Canada. A vendre des conditions faciles. W. F. LESTE, No. 81 Rue St. Paul, et 70 Coin de la Place Jacques Cartier. 18 juin.

PRÉCAUTIONS CONTRE LES BRASMS.

LORSQU'UNE épidémie s'annonce, il faut bien se pénétrer de cette vérité, que l'organisation ne fléchit pas toujours soudainement sous l'attaque, elle cherche à la repousser, et le courage du moral, le calme, la sécurité, le courage, l'énergie sont éminemment utiles. On en a vu, vivant au milieu de foyers pestentiels, éviter la contagion, au moyen de société aimable, en usant des vins, de la bière et des spiritueux jusqu'à la dose ordinaire pour exciter la gaieté. On recommande donc la sécurité de l'esprit, la propreté du corps, une nourriture substantielle, et pour donner du ton à l'estomac l'aile et le porter. On trouvera d'excellent porter à la BRASSERIE PIGEON. 9 juillet.

A GRAND MARCHÉ!

SONT OFFERTES EN VENTE AU-DESSOUS DU PRIX COURANT TOUTES LES MARCHANDISES SECHES Dans le magasin ci-devant occupé par MR. A. HAMILTON, No. 143, rue Notre-Dame. Wm. MALSBURG. 14 mai, 1847.

AUX ENTREPRENEURS.

LES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St-Césaire, Seigneurie Dehartzch, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au Bureau Scientifique. 21 mai. E. S. DE ROTTERMUND.

A L'ENSEIGNE DU CASTOR. No. 122, RUE ST. PAUL. HARDS FAITES, MARCHANDISES SECHES, &c. MR. LOUIS PLAMONDON. A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir à l'endroit indiqué un vaste Magasin de Marchandises Seches et d'habillemens tout faits. On pourra se procurer chez lui des Effets et des Hardes à 15 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs; sur prix étant extrêmement réduits. On trouvera au No. 122, coin des Rues St. Paul et St. Gabriel, en toutes saisons, un assortiment et un choix considérables de vêtements confectionnés avec les plus grands soins, avec d'excellentes étoffes et à la portée de toutes les fortunes. —AVIS AUX AMATEURS DU BON MARCHÉ. DEPARTEMENTS DES HARDES FAITES.

Table with 5 columns: Item, Price, Item, Price, Item. Lists various clothing items like Surtouts, Frocks, Gilets, etc. with prices in dollars and cents.

HABILLEMENTS FAITS SUR MESURES.

Habit de Drap superfine, (Dress Coat) pour Monsieur do. Do. Dur Frock Do. Pantalons de beau Drap fin. Do. Deeskin et Casimero. Vestes de Soie, Satin etc. Habits pour Deuil faits à ordre dans le plus court délai.

M. LOUIS PLAMONDON ayant à son service des Tailleurs habiles sera toujours au courant des modes nouvelles, les vêtements sont garantis. Habillemens d'enfants de toutes grandeurs et qualités de 10s. à 20s. M. L. P. reçoit par les premiers arrivages, un grand assortiment d'Effets et de Marchandises Seches de toutes sortes, Draps, Soieries, Casimero, Deeskin, Satin, Gants, Toiles, Culs, Cravates, Chapeaux, Casquettes, &c.

15 POUR 100 MIEUX MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS. POINT DE SECOND PRIX.

BIJOUTERIE NOUVELLE. No 80, RUE ST. PAUL, L. P. BOIVIN, No 80, RUE ST. PAUL.

VIS A VIS LA PLACE JACQUES CARTIER. L'HONNEUR d'informer ses amis et le public qu'il vient de recevoir par les arrivages du printemps un assortiment considérable d'articles de BIJOUTERIE NOUVELLE et du dernier goût parmi lesquels sont les suivans: MONTRES ET HORLOGERIE.

Montres de dames émailées en or, couvertes. Do do do double boîte. Montres de messieurs en or couvertes et double boîte, Lever et Lepine. Montres d'argent levier à ancre, échappement à cylindre et vertical. Horloges de fantaisie montées sur porcelaine et en or avec vases et fleurs. Meilleures Horloges anglaises à ressort et Horloges pour bureaux. Horloges à ressorts américaines et de Bureaux. Horloges américaines de huit jours et de 21 heures.

PENDANTS OU BOUCLES D'OREILLES DU DERNIER GOUT, BIJOUTERIE. EPINGLETES, EPINGLES, BAGUES DE PIERRES PRECIEUSES.

Épingles pour messieurs, Loquets, Coeurs et Croix en or, Ornaments de cou, Chaînes d'or, Chaînes-Gardes, Cachets pour montres, Chaînes d'acier, en sautoir dits, à Braguette, Rubans à la Louis-Philippe avec ornemens en or et acier, Chaînes et Clefs à Montres, d'argent et d'or anglaises et françaises, Boutons d'or et émailés pour chemises, Anneaux de mariage et tous autres articles de bijouterie importés. Colliers de jais, Lunettes montées en or ou en argent et en argent platé, Lorgnette simple et double montées en or ou en argent platé, en acier, en émail, Verres et Lunettes de spectacle de toutes sortes avec boîtes etc., Tabatières en argent, Cuillers et Fourchettes d'argent toutes faites ou faites sur commande, Huilières platées, Porte-Carafes, Couverts de plats et toutes espèces d'articles de table. Chandelières, Cabarets, Mouchettes et Coupes d'argent et platées. Gobelets pour enfans, Cuillers et Fourchettes platées en argent d'Allemagne, Couteaux et Fourchettes d'acier, Couteaux à manches blancs d'ivoire, à la douzaine, dito à manche d'écaille ou de bois, Canifs et Ciseaux, Rasoirs de la meilleure qualité, straps à Rasoirs, Savon et Broses à barbe. Fusils de chasse à un et deux coups, Pistoles à cylindre, etc. etc. Flaques à poudre, ceintures à plomb et une variété de ceaps à percussion. —AUSSI—

UN GRAND ASSORTIMENT D'OBJETS D'ART ET DE FANTAISIE, LADIES COMPANIONS.

Écritoires, Boîtes à ouvrages pour dames, boîtes de toilette pour messieurs, boîtes à montures d'écailles, boîtes et secrétaires de bois rose, Thermomètres, Pots pour l'eau chaude couverts, Compas de poche, —ET ENCORE— UNE GRANDE VARIÉTÉ DE PARFUMERIES FRANÇAISES, PANIERS FRANÇAIS ET AMÉRICAINS, Etc., Etc. Montréal, 8 juin, 1847.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Coté, derrière la banque de montreal, M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belle plantes du sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possède et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection; on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les états, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$30 chaque, M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier. On ne paye rien pour voir. 13 oct.

SALLE DE CONCERT ET DE PANORAMA. PLACE JACQUES CARTIER.

Le Public est respectueusement informé que le nouvel établissement susdit sera ouvert pour sa réception, MERCREDI SOIR, 2 JUIN 1847, où l'on représentera le spectacle d'un BEAU PANORAMA MOUVANT, représentant la ville de Moscou, au temps de son invasion par Napoléon et sa Grande Armée en 1812. Outre cela, on introduira le spectacle d'un CAROUSEL SPLENDIDE, aussi un GRAND COSMORAMA dans une chambre adjointe qui sera éclairée une heure avant le levé du rideau dans la salle. Prix d'admission—Premier Cercle, 2s. 6d. Cercle de famille, 1s. 3d., enfans adoucesus de 10 ans, moitié prix. Les portes s'ouvriront à 7 heures, et le spectacle commencera à 8 heures.

N.-B. Comme le propriétaire a intention de donner une suite de spectacles variés et amusans, durant les mois de l'été seulement—Des chanteurs, lecteurs, et autres personnes possédant des talens publics reconnus—recevront un encouragement libéral, en s'adressant à M. L. ZAIONCZAK, Propriétaire. 28 mai.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLI SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre

O. MORIN, NOTAIRE PUBLIC. Office avec L. S. MARTIN, No. 6. RUE ST. LAURENT. 6 juillet, 1847.

DR. MACDONNELL, A Déménagé de la rue Craig, Au No. 31 Grande Rue Saint Jacques.

LACOSTE & MORIN, Notaires, Coin des Rues Ste. Thérèse et St. Gabriel.